

# Prédiction

Le 31 décembre, Mlle Claire Optima, voyante extralucide, voulut bien me donner une consultation quant à l'avenir du monde — et de mes amis — en l'an de grâce 1933.

Blonde, énigmatique, drapée de voiles bleu de ciel, elle ferma ses yeux étranges pour mieux apercevoir sans doute ce que nous réserve la destinée. Au point de vue politique, dit-elle, je vois plusieurs crises ministérielles, sans graves répercussions d'ailleurs sur la marche générale des affaires. La situation troublée s'éclaircira avec les beaux jours et nous goûterons alors une trêve salutaire. (Sur les questions budgétaires, Mlle Optima resta muette, mais peut-être sont-elles incluses dans la situation trouble qui doit s'améliorer... Espérons-le).

Au point de vue international, Mlle Optima fut des plus rassurantes : nous échangerons bien quelques paroles aigres-douces avec des amis lointains, nous aurons bien quelques heurts diplomatiques assez durs avec des voisins plus proches... mais finalement tout s'arrangera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Et le vote des femmes? avons-nous demandé, qu'en adviendra-t-il? L'aurons-nous enfin, cette année? Je vois, dit Mlle Optima, quelques succès féministes notables vers le printemps; mais ce n'est pas encore en 1933 que vous aurez complète satisfaction. Cependant vos adversaires se découragent, car ils sentent que la bataille est perdue pour eux. Soyez donc vigilantes et restez sur la brèche sans faillir : ce sont les dernières heures de lutte, les plus pénibles, mais les plus nécessaires.

Et après m'avoir prédit mille choses agréables pour nos amis féministes, Mlle Optima disparut dans ses voiles bleus-clairs... Et je me réveillai le 1<sup>er</sup> janvier plein d'espoir en l'année qui commençait.

Chers amis, allez tous rendre visite, fût-ce en rêve, à une voyante optimiste : la confiance qu'elle vous communiquera sera un merveilleux stimulant pour vos énergies défaillantes — et qui sait même si ses heureuses prédications ne deviendront pas, grâce à vous, des réalités?

C. Brunschvicg

1933-07-01.  
n° 1048